

puis ces dernières années il était en charge des missions sauvages le long de la ligne, au Nord de St-Laurent.

Le Père Chaumont était né à Ste-Anne des Plaines. Il avait fait ses études à Ste-Thérèse. Il était entré chez les Rév. Pères Oblats après ses études. Il fut d'abord missionnaire au Labrador après son oblation, puis s'en vint dans l'Ouest où il devait passer le reste de sa vie. Il fut successivement au Juniorat de St-Boniface, d'où il s'occupait des missions sauvages et au Sacré-Coeur de Winnipeg. Il s'est dépensé au service des sauvages durant de nombreuses années, partageant leur misère et leur pauvreté. Il est mort après une longue vie de travail dans la vigne du Seigneur.

R. I. P.

* * *

LE JUGE BERNIER

Les Catholiques de la Province ont appris avec une vive satisfaction la nomination de l'Honorable Joseph Bernier, comme juge de Comté de la ville de Winnipeg. M. Bernier est le fils du Sénateur Bernier, figure bien connue dans l'histoire de notre province. M. Bernier est lui-même un personnage bien connu dans l'histoire politique du Manitoba. Il a été Secrétaire Provincial dans le cabinet Roblin et depuis député de St-Boniface à la législature provinciale. La nomination de M. Bernier porte le nombre des juges catholiques à cinq, si nous ne faisons erreur.

Nous avons actuellement le Juge en chef, l'Honorable Juge James Prendergast, dont la renommée a franchi nos frontières. Nous avons MM. les Juges Dysart et Donovan au Banc du Roi. Nous aurons désormais deux juges de Comté: M. Joseph Bernier dont nous venons de parler, à Winnipeg, et M. le Juge Roy, à St-Boniface.

Les nombreux amis de M. Bernier sont heureux de le féliciter de cette nomination. M. le Juge Bernier est immédiatement entré en fonctions.

Calendrier du mois

Tableau des Quarante heures:

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| 2ème semaine de juillet. | Paroisse de Haywood. |
| 3ème semaine de juillet. | Paroisse de St-Jean-Baptiste. |
| 4ème semaine de juillet. | Paroisse de Thibaultville. |